

Châlons en Champagne  
Le 19 septembre 2024

## Formation juges 1 GAM du département de la Marne SAISON 2024-2025

Cette saison, la formation de juges niveau 1 GAM sera à nouveau assurée par le Comité Départemental de Gymnastique de la Marne. Les dates pour la saison 2024 – 2025 seront les suivantes :

- Samedi 9 novembre 2024 à Châlons en Champagne de 9h – 12h / 13h - 18h
- Samedi 16 novembre 2024 à Châlons en Champagne de 9h – 12h / 13h - 18h
- Samedi 23 novembre 2024 à Châlons en Champagne de 9h – 12h / 13h - 18h
- Examen 24 novembre 2024 à Châlons en Champagne de 9h à 12h

L'adresse de la salle de formation sera la suivante : Salle de réunion n°1 Gabriel Rigot  
45 bis avenue du Général de Gaulle 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Une convocation sera transmise aux clubs pour les stagiaires inscrits.

*Attention adresse différente pour l'examen, la salle étant déjà occupée :*

*Salle n°3 Maison de Malte - 7 rue du Lycée - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE*

### **Conditions d'inscription à la formation et à l'examen :**

- Être licencié à la FFGym pour la saison 2024 – 2025
- Être né(e) en 2010 et avant
  - Les personnes étant nées entre le 01/01/2011 et le 31/08/2011 peuvent s'inscrire à la formation et passer l'examen mais en cas d'obtention, le diplôme ne prendra effet qu'à partir de la date d'anniversaire des 14 ans.

### **Le nécessaire pour participer aux formations :**

- Crayons et carnet de notes
- Les programmes FFGym : Code FIG – Imposés – Fédéral A – Fédéral B

### **Comment s'inscrire ?**

- En cliquant sur le lien suivant : <https://forms.gle/PfrMn3LoqJRr6SP67>
- Date limite d'inscription : au plus tard le mardi 15 octobre 2024 inclus

### **Encadrement :**

La formation sera assurée par le responsable du secteur Juges GAM du Comité Départemental de Gymnastique de la Marne. A savoir, Mr DESHAUTELS Yann.

Pour toutes questions sur la formation, contactez Yann sur : [yann.deshautels@bbox.fr](mailto:yann.deshautels@bbox.fr) (en mettant en copie : [mdelton51@gmail.com](mailto:mdelton51@gmail.com))

### **Frais pédagogiques :**

15 €/ jour et par stagiaire soit 60 €/ stagiaire (formation + examen). Les stagiaires et encadrants devront prévoir un pique-nique tiré du sac pour les repas du midi. Une facture sera adressée aux clubs concernés.

Il est évidemment demandé aux stagiaires et formateurs de respecter les locaux dans lesquels nous serons (ne pas laisser de papiers traîner, fermer les volets, les portes et les fenêtres et bien replacer les tables et les chaises à leurs places initiales).

DELTON Mickaël  
CTG Marne

DESHAUTELS Yann  
Responsable secteur juges GAM